

Commune : CHARLIEU.....

Ecole : ...PUBLIQUE.....

Procès verbal du conseil d'école du :
17 /10 / 2023

Décret n°90-788 du 6 septembre 1990

INSPECTION DE L'EDUCATION
NATIONALE ROANNE-EST

PARTICIPANTS

Présents	Excusés	Absents
L'équipe enseignante Mme Urbain, adjointe aux affaires scolaires, Mme Narcante (élue municipale) Les représentants des parents élus Mme Moulin-Parrot, DDEN	Mme Mestre, IEN Mr Berthelier, maire Mme Auger (parent élue) Mmes Carret et Meyer (enseignantes)	

Ordre du jour :

- * Projet « Artistes à l'école »
- * Élections des parents , élections des enfants
- * Signatures du règlement intérieur, PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), protocole PHARE
- * Point sur la rentrée : effectifs, classes, nouveaux collègues
- * Bilan des premiers projets
- * Temps de pause méridienne : organisation, encadrement...

Relevé de conclusions

1- Projet « Artistes à l'école »

Mobilisée dès sa création autour de l'éducation artistique et culturelle, la Fondation Casino a lancé un dispositif innovant de soutien aux projets de théâtre en milieu scolaire.

À travers un appel à projets, le Comité artistique de la Fondation sélectionne 12 initiatives menées par des établissements scolaires dans toute la France. La Fondation les finance sur deux ans et accompagne leur mise en œuvre, jusqu'à la présentation du spectacle sur une scène culturelle partenaire de l'établissement scolaire.

L'école a participé à cet appel à projets, en partenariat avec la compagnie théâtrale Ad Hoc (écriture collective du projet), et nous avons eu la grande joie de voir notre dossier retenu par la Fondation Casino (ainsi que 9 collèges ou lycées, et 2 autres écoles sur l'ensemble du territoire !). La Fondation va donc financer la totalité de notre projet, sur 2 ans, ce qui est exceptionnel. (Cela représente une somme de 20 000 euros).

Concrètement, que va-t-il se passer ?

Cette année scolaire, tous les enfants de CM1 (dont les CM1 du dispositif ULIS) vont participer à des semaines de stages en immersion : une semaine complète en janvier 2024, une semaine complète en juin 2024. Durant ces semaines, différents artistes (plasticien, chorégraphe, musicien et comédien) vont mener des ateliers avec les enfants.

L'année prochaine, 2024-2025, deux nouvelles semaines de stages en immersion auront lieu.

En parallèle, les enfants bénéficieront également d'un « parcours du spectateur » : ils assisteront à différentes représentations par des comédiens professionnels au cours des 2 prochaines années (voir point 5 ci-dessous). En classe, un travail sera mené par les enseignants (lecture et écriture d'œuvres en lien avec le thème retenu, une lecture des contes traditionnels de Perrault avec un filtre actuel : quelle est la place de l'enfant dans notre société aujourd'hui ? Le projet est intitulé « Les contes d'hier... aujourd'hui »).

En 2025, les enfants produiront une représentation théâtrale.

La municipalité s'engage à prêter le théâtre des Halles pour les semaines de stage et représentations théâtrales, sans le coût du technicien.

L'école recherche comment faire « ruisseler » la richesse de ce projet sur l'ensemble des élèves de l'école : (participation au parcours du spectateur à Charlieu, ateliers théâtres financés par le SOU des écoles... ? Tout cela est en réflexion actuellement).

2 – Élections des parents , élections des enfants :

Elections des parents

130 votants sur 282 inscrits

11 bulletins nuls, 119 exprimés

46,1 % de participation

Mr Jullien remercie les parents élus.

Elections des enfants

2 représentants d'enfants dans chaque classe de CM1-CM2. Il y a donc 6 délégués qui vont travailler sur leurs projets. Ceux-ci seront présentés par les enfants lors du prochain conseil d'école.

3-Signatures du règlement intérieur et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté), présentation de PHARE :

Après lecture, le règlement intérieur a été validé lors de ce conseil. Deux modifications ont été apportées : une phrase concernant des contraintes en raison du contexte sanitaire a été supprimée.

Le texte suivant a été rajouté (partie "vie scolaire")

« L'école s'engage dans la lutte contre le harcèlement sous toutes ses formes, en référence à la loi n° 2022-299 du 2 mars 2022 et du décret n° 2023-782 du 16 août 2023. Un protocole (PHARE) est élaboré pour traiter ce genre de situation ».

Après lecture, le PPMS a été validé par ce conseil (pas de changement cette année).

4-Point sur la rentrée : effectifs, classes, nouvelles collègues, COVID :

L'école comporte 189 élèves, en baisse légère par rapport à l'année dernière (203). D'une façon générale, il y a moins d'enfants sur le département de la Loire (baisse de 568 élèves). Plusieurs écoles dans le secteur sont en surveillance concernant la fermeture de classe, dont notre école.

48 en maternelle (24 et 24 élèves)

69 en cycle 2 : 18 CP, 14 CP-CE1, 18 CE1-CE2, 19 CE2

72 en cycle 3 : 24 CM1, 24 CM1-CE2, 24 CM2

Les élèves ULIS sont inclus dans des classes sur certains temps.

Volonté d'alléger les classes du cycle 2, dit classe des « apprentissages fondamentaux ».

4 AESH (Aide pour Enfants en situation de handicap) sont présentes sur l'école, dont 1 entièrement en aide avec le dispositif ULIS.

Nouveaux enseignants:

Mr BAUDIN (CE2)

Mme MEYER (le jeudi en CP)

Mme CARRE (avec Mr JULLIEN les jours de direction)

Mme DARGERE s'occupe désormais du dispositif ULIS

2 ATSEM à plein temps sur les classes (Mme Bessette à plein temps, Mme Pontille à mi-temps et Mme Watreloos à mi-temps).

Mme FAYARD Kiara a postulé pour être service civique sur l'école et débutera en novembre pour aider les enseignants.

5-Bilan des premiers projets

Cycle 1 :

Semaine du sport scolaire (course de relais, saut, lancer)

Semaine du goût

Cycle 2 :

Semaine du sport scolaire

Ligue de l'enseignement : l'eau et « les petites bêtes » par Jessica de la Ligue de l'Enseignement

Médiathèque thème du handicap

Cycle 3 :

Semaine du sport scolaire

Pièce de théâtre à Roanne (CM1, projet « artistes à l'école »)

Musée Déchelette (CM1, projet « artistes à l'école »)

CM1 Mme Grand : participation à un projet « nature » financé par la Communauté de communes à la gravière aux oiseaux de Mably

CM2 : participation au cross du collège

6 - Temps de pause méridienne : organisation, encadrement...

2 services sont organisés pour les plus grands :

2 personnes pour 40 enfants en moyenne au 1^{er} service (11h40-12h30)

2 personnes pour 40 enfants en moyenne au 2^{ème} service (12h30-13h20)

Mme Buisson est la cantinière, présente sur les 2 services en plus des 2 personnels encadrants.

A chaque vacance, les services tournent.

2 personnes pour entre 13 et 19 enfants de maternelles (11h40-12h40)

Il y a parfois des repas à thème

Garderie du midi : jeux ludothèque, cerceaux, cordes à sauter, livres etc

Des agents vont être formés, sur le handicap, sur 3 jours, pour tenter de répondre à certaines problématiques nouvelles.

Lorsqu'il y a un problème important (bagarre, insolence...): les enfants sont inscrits sur des tablettes, potentiellement rencontre de Mme Urbain avec les enfants. Au bout de 3 signalements, convocation des parents par la Mairie.

Si problème, les enseignants sont informés par les agents de cantine.

3 élèves du lycée Chervé viennent des vendredis, travailler sur la sensibilisation sur le gaspillage alimentaire.

Un parent demande s'il y a possibilité d'une salle de temps calme, notamment pendant les mois d'hiver.

Mr JULLIEN remercie la municipalité pour les travaux : rabaissement central du mur des toilettes des maternelles pour une meilleure surveillance et sécurité des élèves.

Le conseil se termine à 19h10.

Secrétaire de séance : Madame Giraud, parent élue.